

SUD Éducation
(syndicat de Franche-Comté)

NOUVELLES DE LA SUDVERSION
n° 23 (novembre 2012)

Directeur de publication : Martine Chevillard
Périodicité : trimestriel
Réalisé par : SUD Education Franche-Comté
N° de CPPAP : 0914 S 05196
ISSN 1961-411X
Imprimeur : Avenir bureautique (Besançon)
Prix : 1 euro (abonnement 10 euros/an)
Gratuit pour les adhérents



MANIFESTATIONS EUROPÉENNES CONTRE L'AUSTERITÉ : GRÈVE DANS L'ÉDUCATION LE 14/11

Le Pacte budgétaire européen, aussi appelé Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, va encore amplifier la mainmise des marchés financiers sur l'économie européenne. Chaque gouvernement est maintenant chargé de faire ratifier cet accord, adopté en mars 2012, afin de le faire entrer en vigueur en janvier 2013. En exigeant des États de réduire leurs dettes publiques et de maintenir leur déficit structurel en dessous de 0,5 % (la fameuse « règle d'or »), ce Pacte risque d'engendrer **une vague d'austérité et de récession** en Europe.

En France, la régression sociale continue à gagner du terrain. On constate une dégradation des services rendus au public, c'est-à-dire à tout le monde, avec les tragédies que cela entraîne quand il n'y a pas d'hôpital pour accoucher à moins d'une heure de route. Le nouveau gouvernement continue à encourager les partenariats public/privé, par exemple pour la formation en alternance. On socialise les investissements, donc les dettes, mais on privatise les profits. A cela s'ajoutent une pression intense sur les salariés du public et du privé pour faire accepter les reculs et une division organisée rendant difficiles les solidarités entre groupes sociaux.

Au moment où plus de 3 millions de personnes sont au chômage, que près de neuf millions de nos concitoyen-nes vivent en-dessous du seuil de pauvreté, leur promettre encore une cure d'austérité est une **provocation** !

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelle à une journée d'action (grèves, manifestations,...) le 14 novembre pour dénoncer ces mesures d'austérité. A l'heure où des appels à la grève générale sont lancés au Portugal, en Italie, en Grèce et en Espagne, il est urgent que les peuples se mobilisent à l'échelle internationale. C'est pourquoi SUD Education Franche-Comté appelle à se mettre en grève ce jour-là et à agir localement.

Sommaire

Edito	p.1
Des nouvelles du front	p.2
Une déclaration État-Régions déconcertante !	p.3
Profs STI, l'heure du choix ?	p.5
Non à la dérive sécuritaire en vie Scolaire	p.5
Du côté de l'école...	p.6
En bref. Ici et...ailleurs	p.7
Agenda	p.8



SUD Éducation Franche-Comté : 4B rue Léonard de Vinci - 25000 Besançon
Téléphone : **03.81.83.07.13**

E-mail : sudeduc.fcomte@laposte.net
Blog : <http://sudeduc.fcomte.over-blog.com/>

Des nouvelles du front...

Rythmes scolaires, contrats d'avenir professeurs, soutien numérique, prévention et sécurité... Tout l'été les annonces unilatérales du gouvernement sur le sujet de l'EN ont fait écho à la prétendue concertation sur « la refondation de l'école » lancée en grande pompe par Peillon.

Des semaines durant, parents d'élèves, organisations représentatives des personnels, responsables associatifs, mouvements d'éducation populaire, collectivités locales, milieux économiques ont été occupés à la recherche de la pierre philosophale pendant que, se succédant à la tribune, Ayrault et Peillon enchaînaient les engagements et déclarations politiques sans jamais considérer le travail de tout ce petit monde.

Nous dénonçons d'ailleurs le fait que les personnels eux-mêmes aient été les grands absents de cette concertation (voir aussi page 6).

Hollande et Peillon multiplient les tentatives pour donner l'illusion du grand changement annoncé dans l'éducation et officiellement entamé avec la grande concertation nationale. Mais les quelques saupoudrages et effets d'annonces ne suffiront pas à compenser la politique de la terre brûlée des années précédentes. Dernier en date, voici que les APS (Agents Prévention et Sécurité) s'installent dans les établissements sensibles. Promesse de campagne du candidat Hollande, ce sont 500 nouveaux postes précaires (un nombre dérisoire - 5 par département en moyenne) qui sont créés à la va-vite ici et là sur le territoire avec pour mission de « prévenir les situations de violence ».

SUD Education réaffirme l'importance fondamentale de créer massivement des emplois de vie scolaire pérennes et bénéficiant d'une réelle formation. SUD Education appelle aussi à refuser le recrutement d'APS en Conseil d'administration (voir page 5). Refusons la précarité des personnels, les politiques sécuritaires et autoritaires de l'éducation.

La pire des rentrées, c'est ce que connaissent personnels et élèves avec 13 000 postes supprimés qui viennent s'ajouter aux 60 000 suppressions des 5 années précédentes, alors que la rentrée 2011 s'était déjà faite dans des conditions déplorables.

Le gros millier d'enseignant-e-s dont notre nouveau gouvernement a annulé les suppressions ne peut le masquer. Des classes encore plus chargées, des options et des filières inaccessibles, des conditions de travail dégradées pour tou-te-s, élèves et personnels, c'est la réalité de cette rentrée. Et 2012 sera encore une année

noire pour les enseignant-es arrivant. Les stagiaires seront encore quasiment à plein temps en responsabilité devant les élèves, sans formation professionnelle.

Pour SUD-Education, les mesures d'urgence restent insuffisantes et les annonces sont à préciser.

Présumé, avec le « contrat de génération » comme un des deux actes de la politique du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, l'Emploi d'Avenir est un nouveau contrat aidé précaire, très éloigné d'une véritable politique de lutte contre le chômage. Son volet « Emploi d'Avenir Professeur » est certes plus avantageux que les dispositifs existants destinés aux étudiants qu'il s'agisse des bourses ou des emplois d'AED qui sont totalement inadaptés à des poursuites d'études. Pour autant, c'est pour nous une réponse inadaptée aux dégâts de la mastérisation, à la « crise du recrutement » et aux besoins des étudiant-e-s.

Concernant les étudiant-e-s, le dispositif est centré uniquement sur une partie des boursier-e-s se préparant au professorat. Il ne répond ni aux besoins de financement des autres étudiant-es de milieux populaires, ni au besoin d'autonomie de l'ensemble de la jeunesse. Par ailleurs, il oblige à un choix d'orientation professionnelle précoce : beaucoup d'étudiant-e-s décident de s'orienter vers l'enseignement, au cours de leurs études. Enfin, le recrutement local soumet ces étudiant-es/travailleurs-ses au plus grand arbitraire hiérarchique, la reconduction de leur contrat étant soumise au bon vouloir d'un chef d'établissement.

Création de nouveaux statuts, recrutements divers de précaires, d'étudiants qui feraient de l'enseignement. Bonjour la défense collective quand des collègues se retrouvent avec les mêmes devoirs, mais pas les mêmes droits ! Une fois le corps enseignant éclaté, il sera facile de dégrader les garanties des fonctionnaires. La difficulté à faire fonctionner la solidarité avec les agents décentralisés ou les enseignants contractuels par exemple montre bien ce que seraient les équipes pédagogiques, si chaque personnel appartient à une catégorie statutaire différente de ces collègues. De toute façon, l'administration ne s'en cache pas : les décrets de 1950 sont « trop vieux » et doivent être modifiés.

Pour SUD-Education, ce dispositif n'est pas à la hauteur de l'urgence et des besoins et reste marqué par une logique libérale en matière d'études, de politique d'emploi et d'éducation qui est éloignée de notre projet d'un droit à un revenu socialisé permettant la poursuite d'étude supérieure pour toutes et tous.

Enseignement professionnel : Une déclaration État-Régions déconcertante !

A lors qu'à grands renforts de communication se déroulait la concertation « Refondons l'École de la République », au palais de l'Élysée le Premier ministre, Jean Marc Ayrault, et Alain Rousset, président de l'association des régions de France signaient une déclaration intitulée « 15 engagements pour la croissance et pour l'emploi ».

Conformes à l'esprit de la funeste loi OFPTLV (Orientation et Formation Professionnelle Tout au Long de La Vie), les 15 engagements de la déclaration commune État - Régions rassureront nos amis libéraux les plus inquiets.

Cette déclaration s'inscrit dans la continuité des politiques vis à vis des entreprises menées par les gouvernements précédents. L'État et les régions participeront, avec des fonds publics évidemment, au financement des PME et ETI.

A contrario, lorsqu'il s'agit de partager les profits l'actualité récente a encore montré que le moindre mouvement d'humeur d'un quarteron d'entrepreneurs sur Facebook suffit à faire reculer le gouvernement.

Cet énième plan d'aide ne devrait être accordé, nous dit-on, qu'aux seules PME et ETI. Mais contrairement à ce que la doxa patronale veut nous faire croire à longueur de déclarations la main sur le cœur et d'éditoriaux dans les médias dominants, ces entreprises ne se sont jamais montrées plus vertueuses que n'importe quelle multinationale.

Le service public d'orientation et l'enseignement professionnel n'ont pas été oubliés dans cette déclaration. **Deux des quinze engagements** attaquent particulièrement des secteurs qui avaient déjà été mis à mal par les réformes précédemment engagées.

L'engagement n°8 : « Diviser par deux en 5 ans le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail sans qualification. A cette fin, les Régions renforceront leurs interventions pour lutter contre toutes les formes de « décrochage », en pilotant l'évolution de la carte des formations, mobilisant les différentes voies de formation professionnelle dont l'alternance, et en modernisant le service public de l'orientation que les Régions ont vocation à coordonner et animer. »

Moderniser ! Voilà encore une belle entourloupe sémantique, derrière ce vocable censé évoquer le progrès, il faut bien sûr comprendre désengagement de l'État et privatisation rampante. On assène donc là le coup de grâce à l'orientation scolaire assurée jusqu'à présent par des conseillers d'orientation psychologues formés à ce métier.

Attribuer le pilotage de la carte des formations aux régions, c'est prendre le risque de voir l'offre de formation évoluer selon les seuls intérêts des entreprises locales. Pourtant établir une carte des formations se programme et s'organise à long terme. Comment alors adapter une carte des formations pérenne qui répond aux besoins immédiats d'un marché de l'emploi si instable ? C'est pour le lycée professionnel l'annonce de la dégradation de la formation initiale. L'élève n'est considéré qu'en fonction d'une bien hypothétique perspective d'emploi soumise aux impératifs économiques locaux, le privant d'un projet professionnel à long terme conforme à ses aspirations profondes.

En préemptant les différentes voies de formation professionnelle, les régions obtiennent ainsi les pleins pouvoirs pour accentuer leur politique de développement et de promotion de l'apprentissage, occultant le taux important d'abandons (30 % dans la période d'essai) et emprisonnant les jeunes dans un déterminisme social, géographique et professionnel. Pourtant, l'apprentissage n'est en aucun cas une réponse efficace et agir dans le seul domaine de la formation ne suffira pas à résoudre le problème du chômage des jeunes.



L'engagement n°13 : « les Régions accorderont aux stagiaires de la formation professionnelle et aux apprentis des aides au 1er équipement et à la mobilité et accompagneront le développement de l'offre de logement pour les jeunes en formation (étudiants, stagiaires et apprentis). »

En finançant, sur les deniers publics, le premier équipement professionnel à des apprentis pour qu'ils travaillent dans les entreprises, les régions organisent ainsi le transfert / détournement de l'argent public au bénéfice du secteur privé.

Développer la mobilité dans le cadre de la réorganisation de la carte des formations, cela revient à diriger des élèves de plus en plus jeunes vers des établissements de plus en plus éloignés de leurs lieux de vie, avec le risque d'aggraver le décrochage et l'échec. Voilà une disposition qui va accentuer un problème déjà inhérent au lycée des métiers. Quant à ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre, ils seront contraints d'accepter les places restées vacantes dans les filières non-choisies.

Dans l'académie de Besançon, la région est en première ligne et met en œuvre avec zèle les propositions de déclaration État - Régions avant même que la concertation ne soit terminée.

Le numéro 30 de septembre – octobre du magazine du conseil régional de Franche-Comté fait la promotion du « lycée de demain »¹ en s'appuyant sur l'expérience menée au lycée Edgar Faure à Morneau.

La région y applique une politique managériale visant à optimiser coûte que coûte ses investissements en y mélangeant allègrement les publics élèves en formation initiale et les apprentis des CFA. Dès le début de l'article le ton est donné : « Le lycée Edgar Faure pourrait devenir l'emblème du "lycée de demain", avec des formations ouvertes à tous, y compris aux adultes. »¹

La rentabilité est la principale préoccupation du futur patron de l'enseignement professionnel : « L'objectif est bien de mutualiser les espaces de travail et surtout les équipements souvent coûteux, comme par exemple les machines de gravure des circuits imprimés, pour qu'ils profitent au plus grand nombre. »¹

Dans un encadré du même article Sylvie Laroche, vice-présidente de la Région en charge de la Formation assure le service après vente de la loi OFPTLV et déclare « Il est indispensable aujourd'hui d'envisager l'ouverture du lycée à d'autres fonctions que la seule formation initiale. Le "lycée de demain" poursuit l'objectif de dispenser une formation tout au long de la vie. Ce projet à Morneau, [...] préfigure une nouvelle façon d'appréhender la formation, en associant sur un même lieu formation initiale, continue et par alternance. »¹

1 Franche-Comté le Mag : septembre – octobre 2012

L'expérience mortuacienne semble, aux yeux de la région, un tel succès qu'avant même la fin du premier trimestre Marie-Guite Dufay, présidente de Région, « fait un premier bilan du dispositif en faveur de la formation tout au long de la vie qui s'organise autour de neuf plateformes »² et fusionne à tour de bras les lycées dans le nord Franche-Comté tout en déclarant : « Se battre pour maintenir les lycées »² (sic).

C'est donc une attaque supplémentaire qui est portée à l'enseignement professionnel sous statut scolaire, déjà bien affaibli par le passage au bac pro. 3 ans. L'acte III de la décentralisation aggravera des conditions de travail des personnels de l'éducation nationale et remettra inévitablement en cause le statuts des enseignants. La mixité des publics à accueillir entraînera la multiplication des tâches. Enfin si le pilotage de la formation professionnelle est confié aux régions se sont les entreprises locales, le GIMM et/ou le MEDEF qui tracerons la route !

SUD Education Franche-Comté dénonce ce transfert de compétences qui aggrave les inégalités sociales et va à l'encontre de notre projet d'école émancipatrice et de transformation sociale.

SUD Education Franche-Comté appelle à se mobiliser massivement pour défendre un service public d'éducation de qualité, seul garant d'une société égalitaire.



2 <http://www.lepays.fr/actualite/2012/09/11/marie-guite-dufay-se-battre-pour-maintenir-les-lycees>

Profs STI, l'heure du choix ?

Les enseignant-e-s de STI de l'Académie ont reçu une lettre ayant pour objet : « Changement de discipline ». Cette lettre est la déclinaison locale (tardive) d'une lettre ministérielle adressée aux recteurs le 24 juin 2012. Suite à la réforme des Bacs technologiques, transformés en Bacs STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (sic)), les enseignants enseignent des matières qu'ils ne possèdent pas, sans expérience, sans recul. Les conséquences sur les personnels sont évidemment très claires : stress, dépressions latentes ou manifestes, insomnies, angoisse...

Les nomenclatures des spécialités changent, les enseignants devaient donc « choisir » la série qui leur siérait le mieux, et ceci dès la fin septembre, sans avoir la moindre idée de ce que ce choix peut impliquer sur leur carrière future (ancienneté, mutations, types d'élèves, types d'enseignement...).

Ces changements sont surtout utiles pour les Ressources Humaines, pas pour la pédagogie. Ils permettront d'affecter les enseignants indifféremment du collège au post-bac, pourront se remplacer les uns-les autres : un ex CAPET « Fonderie » pourra remplacer un ex CAPET « Informatique et télématique » puisqu'ils assureront tous deux le cours de transversal en STI2D ! Ce sera merveilleux !

Le CAPET « techno » a été supprimé et pourtant ce choix est conservé pour les enseignants en collège (on veut bien que les enseignants de lycée aillent en collège mais pas l'inverse !), comment feront les enseignants en technologie pour muter vu que l'ancienne nomenclature n'aura plus cours ?

Est-ce donc vraiment nécessaire de changer de discipline ?

Lors du CTM (Conseil Technique Ministériel) de juillet, l'administration a répondu qu'il n'y aura plus de recrutement dans les 42 disciplines, donc que tous les postes ouverts au mouvement pour ces disciplines se feront sur la nouvelle nomenclature. **Ainsi seul-e-s les enseignant-e-s candidats à mutation ou affectation doivent impérativement opter cette année.** Pour tous les autres, une procédure d'option va se dérouler dans le temps. Chaque année, tous ceux qui voudront muter devront opter et leur poste sera transformé selon la nouvelle nomenclature.

RIEN NE PRESSE ! Le ministère ne semble pas vouloir engager un rapport de force avec l'ensemble des

collègues de STI mais plutôt jouer l'extinction progressive, comme cela c'est passé pour le corps des instituteurs il y a quelques années (le corps des instituteurs existe toujours en parallèle avec le corps des professeurs des écoles).

NOUS INVITONS DONC LES ENSEIGNANTS STI À S'ORGANISER (COMME DANS D'AUTRES ACADÉMIES) ET À NE PAS SIGNER CE PAPIER.



Fiche Pratique : Non à la dérive sécuritaire en vie Scolaire

Modèle de motion pour présentation et vote en Conseil d'administration.

500 nouveaux postes d'Agents prévention et sécurité, APS sont mis en place sur le territoire avec pour mission de « prévenir les situations de violence ». Le chiffre est dérisoire (5 par département en moyenne), les contrats sont précaires et le libellé de leur mission s'inscrit dans une dérive sécuritaire de la Vie scolaire qui n'est pas acceptable.

Alors même que les ateliers de concertation du ministère établissaient l'urgence de recréer une « école bienveillante » par la pérennisation d'emplois stables, un travail en équipes, l'amélioration de l'accueil, une attention particulière portée au décrochage..., le gouvernement impose sans concertation une orientation inverse, faisant une fois de plus basculer les établissements sensibles dans le sécuritaire au détriment de choix éducatifs émancipateurs. La mise en place des APS démontre une fois de plus la méconnaissance totale des raisons de la violence scolaire.

En conséquence, le conseil d'administration du (**nom de l'établissement**) refuse de recruter des APS au sein de son établissement.

Du côté de l'école...

Refondation de l'école : les dés étaient pipés !

Après une "concertation" expédiée en 3 mois, et moins de 300 participations pour notre académie (!), Hollande a annoncé les grandes lignes de sa "Refondation de l'école"... Associés à un projet qui n'est pas le nôtre, mais paré des vertus de la démocratie participative, nous constatons qu'emporté par sa logique libérale le gouvernement ne fait que poursuivre le démantèlement de l'école publique et la mise au pas de ses personnels.

En 2013, en fait moins de 8000 postes seront réellement créés, ce qui représente à peine 11% des postes supprimés par Darcos et Châtel. Le budget bénéficiera de la folle augmentation de 0,6% : une priorité du gouvernement, l'école, vraiment ? Répartition du temps scolaire, liaison CM2-6^{ème}, redoublements, ... les cartons sont ficelés et nous devrions nous en féliciter ?

Rien sur les RASED, pas un mot sur les psychologues scolaires. Peu importe. Le projet de loi sortira vraisemblablement ... avant la fin de l'année.

Nous tenons à faire savoir sans ambiguïté qu'il n'y a pour nous ni "diagnostic partagé" avec le gouvernement et le patronat sur l'école, ni "consensus" sur la "refondation" du système éducatif.

Seule la construction d'un rapport de force permettra d'imposer des alternatives à l'école du tri social et à l'austérité.



Eclair : derniers feux

Evidemment que cette rentrée est celle écrite par Sarkozy, Fillon et Châtel. Qu'on ne nous dise pas pour autant que l'on ne pouvait pas créer immédiatement plus de 1000 postes en cette rentrée... Pansement dérisoire et condescendant en vérité.

L'homéopathie, en Eclair, ne paie pas. Après une rentrée plus catastrophique encore que les autres (EVS secondant les directeurs dans des écoles parfois grosses comme des collèges supprimés, RASED encore réduits, ...), il semblerait que le dispositif, à bout de souffle disparaisse prochainement.

Le 9 octobre, François Hollande en a appelé à la fin de la « stigmatisation » de cette « labellisation ». Exit donc ces

machines à gaz, ces labos de l'innovation sans moyens, de l'évaluation à outrance plus que de l'éducation prioritaire. Au profit de quoi ? D'une "aide personnalisée aux établissements [...] en fonction des spécificités territoriales, sociales, et scolaires de chacun des établissements". Difficile de faire plus vague ! Quant aux "aides", la non-hausse du budget citée plus haut ne nous laisse aucune illusion.

Pas grave. Sur leur paie de septembre, les personnels d'Eclair ont reçu leur "prime". Part fixe, part variable ? Opacité totale et inadmissible.

Un mercredi matin en 2013...



Rythmes scolaires : dernières supercheries

À la rentrée 2013, l'école finirait donc à 15h30. Pour l'heure qui reste, Peillon la joue fine et sournoise à la fois : 30 mn d'aide aux devoirs (même en maternelle !), 30 mn pour le péri-scolaire à la charge des collectivités territoriales...

Les familles s'y retrouveraient, aucun enfant ne quittant l'école avant 16h30, et les devoirs (théoriquement) faits. Les mairies aussi : ça coûte quoi, 30 mn de « péri-scolaire », c'est-à-dire de surveillance de cour ?

Et 3 heures le mercredi matin, pour tous!

Alors, qui trinque ?

- Les élèves en difficulté, car au final on perd 36h de classe sur l'année pour un programme inchangé donc densifié. Et la fin du soutien, quasi obligée pour récupérer les 4x30 mn d'aide aux devoirs...

- TOUS les élèves, avec une grosse semaine, et des journées aussi allégées que du beurre de colza,

- Et les enseignants, amenés à passer plus de temps à l'école, et qui, n'en doutons pas, se feront taxer de corporatisme s'ils décident de l'ouvrir...

Chiche ?

Et si, au nom du bien être de tous, on l'ouvrait quand même pour dénoncer ces impostures ? Pour refuser cet infect bricolage censé « refonder » l'école ?

En bref. Ici... et ailleurs

Droit d'asile et droit au séjour pour toutes les femmes victimes de violences

Elles ont fui des mariages forcés, l'excision pour leurs filles, des menaces de crimes d'honneur, la traite des êtres humains ou autres violences, dans des pays ou des régions où règnent des lois discriminatoires et misogynes, voir un véritable apartheid sexiste, ou des régions où aucune protection réelle n'est accordée aux femmes victimes de violences. Et pourtant, elles sont nombreuses, à n'avoir pas obtenu le droit d'asile en Europe et à vivre, sans papiers, sous la menace d'une expulsion.

Elles sont venues en Europe en croyant à des promesses d'amour, conjointe mariée de citoyens européens, pour découvrir rapidement les coups, la séquestration au domicile, parfois le viol conjugal et autres violences conjugales, physiques ou psychologiques.

Fuyant les violences avant d'avoir obtenu une carte de séjour de longue durée, elles sont nombreuses aussi, à se retrouver sans papiers, sans droits, et sous la menace d'une expulsion, parfois dans un pays où on ne veut plus d'elle considérant que leur statut de femme divorcée ou séparée apporterait la « honte » sur leurs familles.

Pour obtenir le droit d'asile pour les premières ou le droit au séjour pour les secondes, les restrictions sur le droit d'asile, les réglementations de plus en plus dures contre l'immigration et la démagogie raciste et xénophobe à l'encontre des personnes immigrées, les obligent à multiplier les « preuves » des violences subies ou des menaces, comme si des documents administratifs mentionnaient des menaces de mariages forcés ou de crimes d'honneur, comme si les femmes étrangères mariées à des citoyens européens avaient subi les violences devant témoins...

Victimes à la fois des violences et de l'oppression sexistes et des législations xénophobes anti-immigrés des États européens, ces femmes sont soumises à une double violence inacceptable pour toute personne ayant un minimum d'humanité.

Aussi nous demandons tant aux différents chefs d'Etat, gouvernements et autres législateurs des pays européens qu'aux instances de l'Union Européenne, d'accorder un titre de séjour à toutes les femmes victimes de violences, que ces violences aient été subies dans le pays d'origine ou après leur arrivée en Europe.

Viols collectifs aux Assises de Créteil. Un jugement écœurant et révoltant !

Une fois de plus, justice n'aura pas été rendue ; une fois de plus, des victimes de viols, Nina et Stéphanie, n'auront pas été entendues, n'auront pas eu justice ; une fois de plus, des viols resteront impunis et des violeurs confortés dans leur haine des femmes.

Ce verdict scandaleux, après une enquête bâclée, est particulièrement grave. Il renvoie les victimes au silence et au refus de porter plainte puisque ça ne sert à rien ! 10 % des victimes de viol portent plainte, 2 % des violeurs sont condamnés !

Il porte comme message : « Ne craignez rien, il est permis de violer puisque l'on ne sera pas puni ! ». Car, quand la justice n'est pas rendue, les conséquences sont réelles : les femmes ne portent plus plainte ; les violeurs continuent de commettre leur crime en toute impunité, la haine des femmes se propage. Ici, l'un des violeurs est poursuivi pour le meurtre de sa compagne, qui s'est produit 10 ans après les crimes de viol. Si la justice avait traité l'affaire plus rapidement, une vie aurait, peut-être, pu être sauvée ?

Nous ne pouvons pas accepter une telle situation d'injustice. Nous devons faire entendre notre ras le bol de cette société où le corps des femmes est à prendre, qu'il s'agisse du viol ou de la prostitution. Nous devons exiger d'être entendues enfin et que tous les moyens soient mis en œuvre pour éradiquer le viol.

Un rassemblement national a eu lieu le 15 octobre pour exprimer notre révolte. Faisons du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, un moment fort de mobilisation pour dire au monde entier « Ça suffit !!! ».

Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes: marchfem@rezisti.org ; <http://www.mmf-France>



Mexique : campagne de solidarité avec le mouvement zapatiste (www.cspcl.ouvaton.org)

Une délégation de l'Union Syndicale Solidaires s'est rendue cet été 2012 au Chiapas. La délégation a visité des communautés et discuté avec des autorités locales et des personnes chargées du système de santé, d'éducation et de production de café. C'est dans ce cadre qu'une proposition a été faite à la délégation : aider les communautés à amener l'eau potable sur les terres récupérées. Cette eau est indispensable pour poursuivre l'installation sur ces terres et améliorer les conditions de vie qui sont déjà rendues très difficiles par les agressions des organisations paramilitaires soutenues par les grands propriétaires et le gouvernement.

Pour répondre à cette demande et marquer concrètement notre solidarité, Solidaires a choisi de lancer une souscription auprès de ses fédérations et de ses adhérent-es/sympathisant-es.

Pérou : soutien à la lutte du peuple de Cajamarca (www.solidaritecajamarca.blogspot.fr)

Depuis novembre 2011, les habitants de Cajamarca se mobilisent contre un projet d'extraction d'or à ciel ouvert qui risque de polluer tout un écosystème composé de zones humides où plus de 80 lacs, sources et torrents irriguent les riches vallées de Cajamarca, région agricole du Nord-Pérou. L'utilisation des lagunes naturelles comme bassins de déchets toxiques entraîne déjà une pollution considérable.

Ce projet Conga prévoit la destruction de 4 lacs : 2 pour en extraire le cuivre et l'or, 2 pour servir de dépôts des déchets.

Parallèlement, des centaines d'hectares de zones humides seraient détruites et des millions de m³ d'eau pollués. L'entreprise qui exploiterait Conga a déjà un lourd passé dans la région : lacs disparus, pollution des sources d'eau, pollution au mercure. Depuis neuf mois, les habitants de Cajamarca mènent une lutte résolue et pacifique. En réponse, le gouvernement péruvien a choisi l'absence de dialogue puis une répression de plus en plus violente : pressions, arrestations, militarisation de la région, pour en arriver début juillet à la mort de 5 manifestant-es !

La lutte des habitants de Cajamarca pose une série de questions sur des sujets d'importance et qui concernent le mouvement syndical : elle a des dimensions écologiques, économiques et sociales... Multinationales et fonds de pension jouent un rôle important dans le projet Conga. Leur seul but est l'accumulation de profits financiers, même si cela détruit la nature et maintient la population locale dans une situation de grande pauvreté.

Reprenant les revendications de la population de Cajamarca, nous réclamons :

- * l'arrêt du projet minier Conga,
- * le rejet de toute exploitation minière dans les zones de bassins hydrographiques,
- * le respect des textes en vigueur dans la région et le pays (ordonnance régionale 036-2011 sur le projet Conga, droit constitutionnel à l'eau potable, loi générale de l'environnement),
- * l'application de la Convention 169 de l'O.I.T. sur le droit à la consultation préalable des populations concernées pour tout projet les affectant,
- * l'arrêt des violences exercées à l'encontre des manifestations pacifiques du peuple de Cajamarca.

Agenda :

Samedi 10 Novembre : Dans le cadre de la journée nationale "vivre sans peur" (<https://vivresanspeur.noblogs.org/>), en plus de la soirée (repas puis Sound system à Radio Bip à partir de 19h00), le CAB (Collectif Antifasciste Bisontin) appelle à un rassemblement Place Pasteur à 15 H 30, pour dire non aux organisations néo-nazies à Besançon et dénoncer les agressions révélées au printemps et toujours impunies.

Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre : A la librairie « L'autodidacte » (5 place Marulaz à Besançon). Spécial Mexique.

Le 16 novembre à 20h30 : « Charla » avec Carlos Manzo (Mexique) sur la communalité.

Le 17 novembre à partir de 17h00 : Projection/discussion/dégustation de café zapatiste en vue de la nouvelle souscription.

Vendredi 23 Novembre 2012 : Réunion publique et projection, organisée par Solidaires 25. Souffrance et travail, comment résister collectivement.

Jeudi 17 et Vendredi 18 Janvier 2013 : Stage « Pour une Education au Politique. Pour une Pédagogie Emancipatrice », organisé par Sud Education Franche-Comté.

Après cinq ans de démantèlement de l'école, il est temps de :

- Prendre du temps pour repenser nos pratiques comme formes de résistance politique.
- Réfléchir en marge d'un pseudo débat qui refonderait l'école.
- Anticiper les changements annoncés en se ressourçant au cœur des pédagogies « nouvelles » de presque un siècle !
- Retourner aux fondamentaux de nos métiers pour former au politique.

« Une transformation pédagogique est toujours le résultat et le signe d'une transformation sociale qui l'explique. » E. DURKHEIM

Et si on inversait la proposition, en transformant la société par une pédagogie émancipatrice ?

Vendredi 22 Mars 2013 : Stage sur les risques psychosociaux, organisé par Sud Education.

Pour les stages, il vous est possible, adhérent ou non, de demander un congé de formation syndicale (droit à 12 jours par an) au moins un mois à l'avance. Nous contacter pour plus d'informations et pour avoir les documents nécessaires.